

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MERCREDI 22 NOVEMBRE 2017

Etaient présents :

Représentants de la CCPG :

Mme CHENU-DURAFFOUR Michelle, MM. SCATTOLIN Vincent, OBEZ Jean-François, THIEBAUD Pierre-Alain.

Elus de la commune :

MM. VUAILLAT Bernard, DELORME Philippe, MONNET Richard, Mmes GALOT Cécile, MATHIEU Christine, MM. BARRAS Pierre, DOUSSET Matthieu.

Excusés : Mme JULLIARD Hélène (pouvoir à Mme MATHIEU Christine), MM. LECHARTIER Marc-Antoine (pouvoir à M. MONNET Richard), MATHIEU Etienne (pouvoir à M. VUAILLAT Bernard).

Secrétaire de séance : Mme MATHIEU Christine.

1°) Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables du PLUiH

Les représentants de la CCPG présentent le projet d'aménagement et de développement durables du PLUiH. Celui-ci doit être approuvé par le Conseil Communautaire fin 2019.

Le projet s'oriente autour de trois pôles : Transport – Habitat et Urbanisme.

Il est prévu d'accueillir 20 000 habitants en plus maximum sur l'ensemble du territoire d'ici 2030.

Des COPIIL vont être mis en place par secteur (secteur Valserine pour notre commune).

Ce plan fixe comme objectif le développement touristique pour notre secteur.

M. le Maire demande que soit ajoutée la notion de transport à la demande afin de desservir la vallée, pour la population locale et le transport plus à vocation touristique basé sur des navettes pérennes (été, hiver) en dehors des vacances scolaires.

Il ajoute qu'il est entendu que les règles appliquées au Pays de Gex pour la constructibilité ne peuvent pas être les mêmes dans la vallée, que celles-ci doivent plus se calquer sur la loi montagne.

La séance est levée à 20 heures 20.

Le Maire,
Bernard VUAILLAT.



Le secrétaire de séance,
Christine MATHIEU.